

**TRAME VERTE ET BLEUE**

- Composante bleue régionale
- Autres continuités aquatiques (BD Carthage)

**Réservoirs de biodiversité (à préserver)**

- Pelouses sèches calcicoles
- Pelouses sèches calcicoles situées sur des RB forêts et landes
- Forêts et landes
- Systèmes bocagers
- Plaines ouvertes
- APPB\* chiroptères

**Milieux littoraux :**

- Estran
- Milieux littoraux continentaux

**Milieux humides :**

- Vallées
- Autres secteurs humides, marais

**Corridors écologiques**

- Corridors d'importance régionale, à préserver ou à remettre en bon état (tracé indicatif)
- Corridors pelouses sèches calcicoles (pas japonais)
- Zone de corridors diffus

**ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS**

**Infrastructures linéaires de transport**

- Autoroutes ou type "autoroutier"
- Liaisons principales
- Voies ferrées électrifiées
- Fuseau LGV Sud-Europe-Atlantique

**Zones urbanisées**

- Zones urbanisées denses

**Risque de fragmentation**

- Obstacle à l'écoulement
- Secteurs à enjeux pour assurer les continuités biologiques des vallées (tracé indicatif)
- Autre zone de conflit potentiel

**ÉLÉMENTS POTENTIELLEMENT RECONNECTANTS**

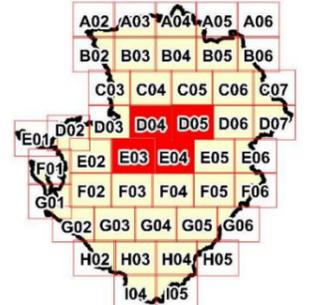
- Grande faune
- Petite faune

**AUTRES ÉLÉMENTS**

- Limites de la région
- Limites des départements
- Limites des communes
- Zones urbanisées
- Zones agricoles
- Zones forestières
- Surfaces en eau

**Légende**

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée - 10 km



Les cartes sont prévues pour une exploitation au 1/100 000 et ne sont pas adaptées à des zooms à plus grande échelle

Sources : BD TOPO® IGN - BD CARTHAGE® IGN - Union européenne, SOeS, CORINE Land Cover, 2006 - DREAL POITOU-CHARENTES - ONCFS - ONEMI - Cofiroute - ASF - LGV SEA - CBNSA - ORE - Poitou-Charentes Nature et associations affiliées - CEREMA SO

\*APPB - Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

## CHAPITRE 3 - ETAT INITIAL DU MILIEU NATUREL



## VII. FLORE ET HABITATS NATURELS

### VII. 1. Typologie des habitats

Les habitats ont été identifiés d'après les nomenclatures EUNIS et CORINE Biotopes. La cartographie des habitats répertoriés en 2018 et 2019 est présentée en page suivante.

Tableau 27 : Typologie des habitats naturels présents au sein de l'aire d'étude immédiate

Typologie d'habitat	EUNIS	CORINE Biotopes	Natura 2000 (EUR15)	Surface sur l'AEI (ha)	Surface sur ZIP (ha)
Cultures avec marges de végétation spontanées	X07	82.2	-	359,59	140
Bois de Châtaigners	G1.7D	41.9	-	236,80	25,2
Recrus forestiers caducifoliés	G5.61	31.8.D	-	28,93	3,8
Fourrés mésophiles	F3.1	31.8	-	0,29	0
Alignements d'arbres	G5.1	84.1	-	0,24	0
Friches rudérales annuelles	E5.12	87.2	-	0,65	0

L'aire d'étude immédiate est principalement composée de cultures et de boisements, correspondant à des bois de Châtaigners. Ces derniers sont soumis à de l'exploitation forestière, créant ainsi des recrus forestiers caducifoliés. Un fourré mésophile a été recensé. Une très faible surface de l'AEI est composée de friches rudérales annuelles et on recense une structure paysagère d'origine anthropique (alignement d'arbres), le long d'une route (aire de repos).

Concernant la flore, 238 espèces ont été recensées. Parmi celles-ci, cinq espèces sont patrimoniales. Il s'agit de la Scille en ombelle (*Tractema umbellata*), de la Luzule des bois (*Luzula sylvatica*), de l'Hellebore verte (*Helleborus viridis*), de l'Adonis d'automne (*Adonis annua*) et de l'Euphorbe poilue (*Euphorbia illirica*). Toutes sont déterminantes ZNIEFF en 79, et certaines sont inscrites sur la liste rouge régionale (2018). Il s'agit de la Scille en ombelle (quasi-menacée), de l'Hellebore verte (quasi-menacée) et de l'Adonis d'automne (quasi-menacée). Elles ont toutes été contactées sur la partie sud de l'AEI. Seul un pied d'*Adonis annua* a été recensé sur la partie nord-est de l'AEI. Concernant l'Euphorbe poilue, elle n'a pas été cartographiée en raison de son changement de statut après les campagnes d'inventaires (fin 2019). Les statuts sont donc les nouveaux statuts, datant de 2018 pour la liste rouge régionale et de 2019 pour la liste des espèces déterminantes ZNIEFF.

Quelques espèces invasives ont également été contactées. Il s'agit du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), du Brome purgatif (*Bromus catharticus*), de l'Amaranthe hybride (*Amaranthus hybridus*), du Lila d'Espagne (*Galega officinalis*), du Laurier cerise (*Prunus laurocerasus*), de l'Arbre du père David (*Buddleja davidii*) et de la Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*). Cette dernière n'a pas été cartographiée en raison de son omniprésence sur l'aire d'étude immédiate (bords de chemins, de routes, de cultures...).

La localisation des espèces mentionnées précédemment est présentée dans la carte des enjeux relatifs aux habitats naturels.

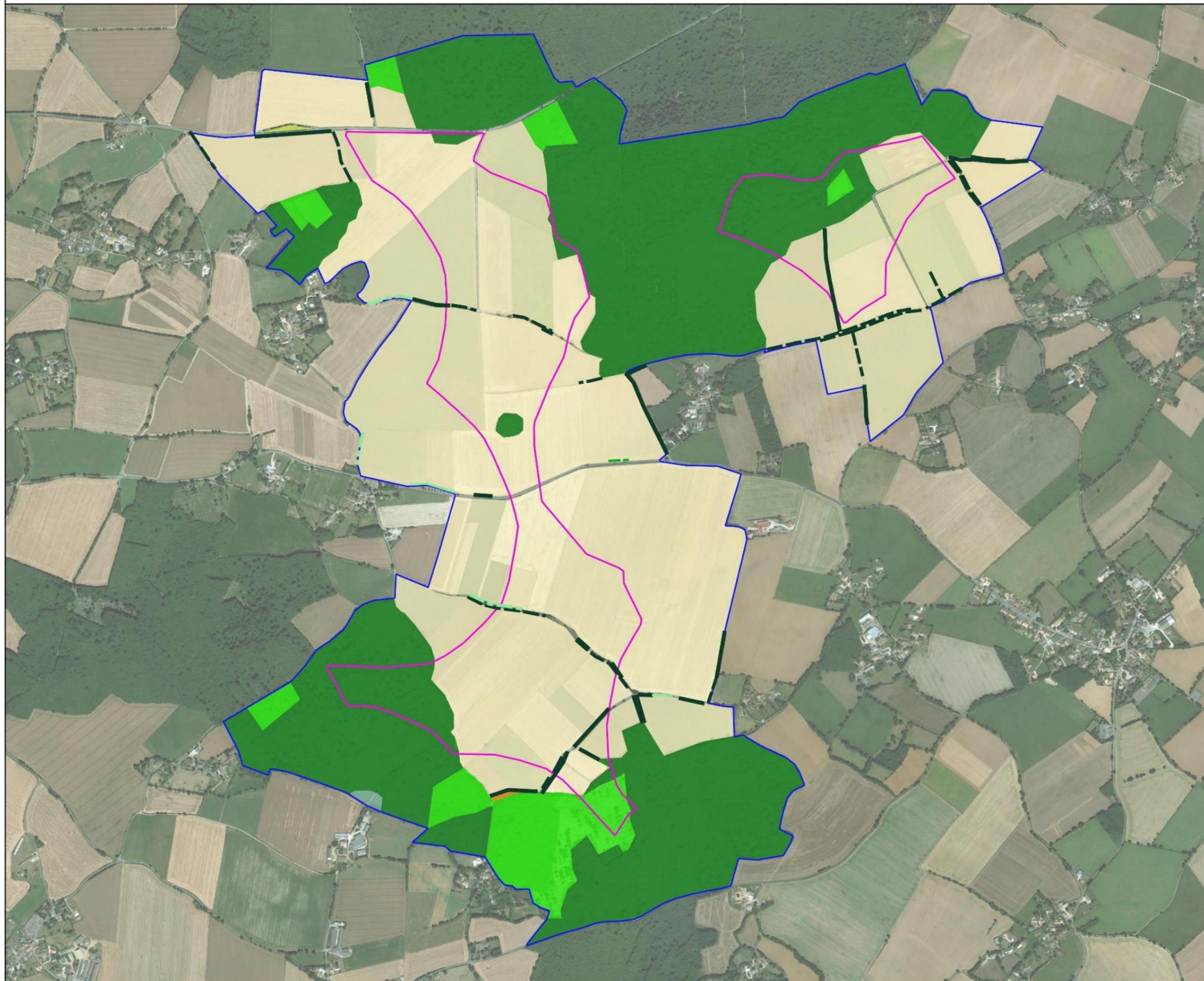


Figure 17 : *Tractema umbellata* (Scille en ombelle) ©NCA Environnement.



Figure 18 : *Adonis annua* (Adonis d'automne) – photo hors-site ©L. Carrière.

Typologie des habitats naturels sur l'aire d'étude immédiate



Aires d'étude

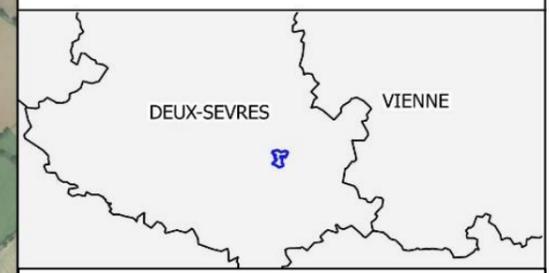
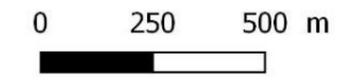
- Aire d'étude immédiate
- Zone d'implantation potentielle

Typologie des habitats naturels (EUNIS ; CORINE BIOTOPES)

- Alignement d'arbres (G5.1 ; 84.1)
- Bois de Châtaigniers (G1.7D ; 41.9)
- Culture avec marges de végétation spontanée (X07 ; 82.2)
- Fourré mésophile (F3.1 ; 31.8)
- Friche rudérale annuelle (E5.12 ; 87.2)
- Recrus forestiers caducifoliés (G5.61 ; 31.8.D)

Typologie des haies

- Haie multi-strates
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres



Projet de parc éolien : Saint-Vincent la Châtre / Fontville

Typologie des habitats naturels sur l'aire d'étude

N° CARTE - STVLC\_TYPO-HAB  
 FORMAT - A3    ECHELLE - 1/15 000  
 COORDS - L93    DATE - 16/01/2020  
 © WORLD ORTHO, NCA Environnement



## VII. 2. Habitats et espèces patrimoniales

Les tableaux suivants dressent la synthèse de la patrimonialité des habitats naturels et espèces floristiques contactées sur l'aire d'étude immédiate.

Tableau 28 : Patrimonialité des habitats naturels de l'aire d'étude immédiate

Typologie d'habitat	Statut	Rareté	Menace	Valeur patrimoniale
Cultures avec marge de végétation spontanée <i>Stellarietea mediae</i>	-	Commun	Faible	Faible
Bois de Châtaigniers <i>Querc-Fagetea</i>	-	Commun	Faible	Faible
Recrus forestiers caducifoliés <i>Cytisea scopario-striati</i>	-	Commun	Faible	Faible
Fourrés mésophiles <i>Prunetalia spinosae</i>	-	Commun	Faible	Faible
Alignements d'arbres -	-	Commun	Faible	Faible
Friches rudérales annuelles <i>Sisymbrieta officinalis</i>	-	Commun	Faible	Faible

Tableau 29 : Patrimonialité des espèces floristiques de l'aire d'étude immédiate

Espèces floristiques	Statut <sup>1</sup>	LRN <sup>1</sup>	LRR <sup>1</sup>	Valeur patrimoniale
Adonis d'automne <i>Adonis annua</i>	Espèce déterminante	LC	NT	Forte
Euphorbe poilue <i>Euphorbia illirica</i>	Espèce déterminante	LC	LC	Modérée
Hellebore verte <i>Helleborus viridis</i>	Espèce déterminante	LC	NT	Forte
Luzule des bois <i>Luzula sylvatica</i>	Espèce déterminante	LC	LC	Modérée
Scille de printemps <i>Tractema verna</i>	Espèce déterminante	LC	NT	Modérée

LRN : Liste Rouge Nationale ; LRR : Liste Rouge Régionale (Liste rouge de la flore vasculaire de Poitou-Charentes, 2018). NT = Quasi-menacée ; LC = Préoccupation mineure.

<sup>1</sup>Abadie *et al.*, 2019. Espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine – département des Deux-Sèvres.

L'AEI ne présente aucun habitat patrimonial. Tous les habitats recensés ont une valeur patrimoniale faible. Cinq espèces patrimoniales ont été contactées, principalement au sud de l'AEI, sauf pour un pied d'Adonis d'automne (*Adonis annua*) recensé au nord-est de l'AEI, en bordure de ZIP. Toutes les espèces patrimoniales recensées sont déterminante ZNIEFF pour les Deux-Sèvres et trois (*Helleborus viridis*, *Tractema umbellata* et *Adonis annua*) sont quasi menacées sur la liste rouge de la flore vasculaire de Poitou-Charentes (2018).

## VII. 3. Haies

Les différentes haies de l'aire d'étude immédiate ont été classées suivant une typologie standardisée, que l'on applique généralement lors des diagnostics environnementaux communaux. Cette typologie est rappelée ci-dessous pour faciliter la lecture de la carte présentée en page suivante.

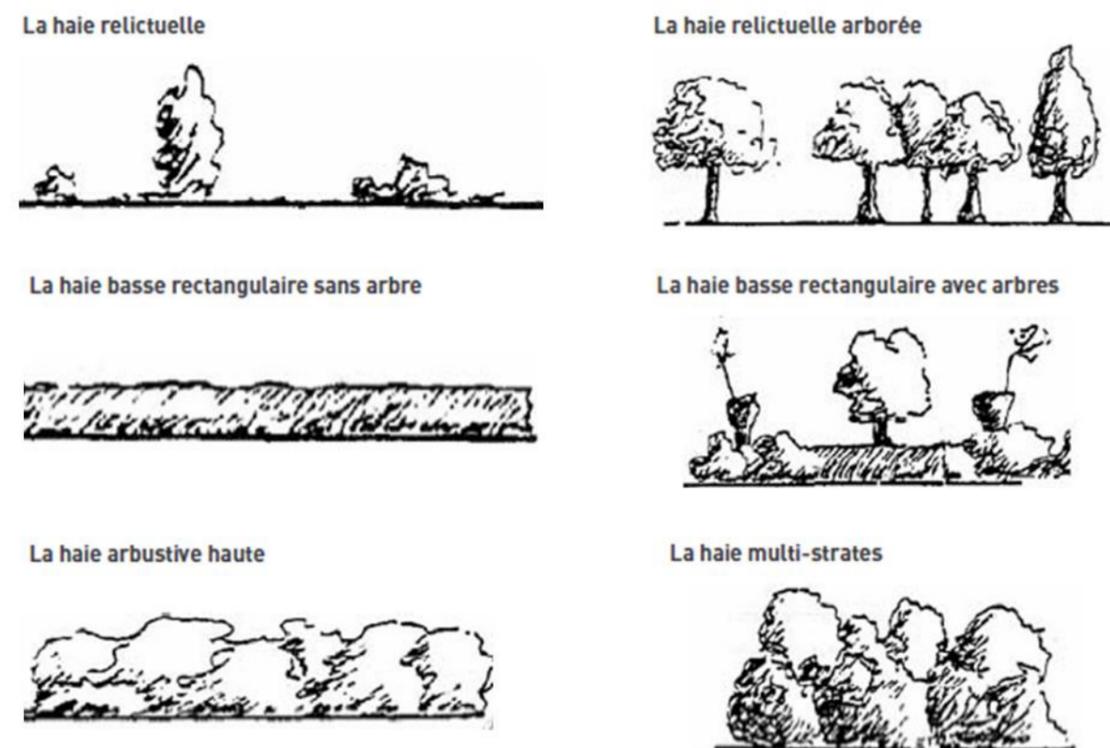


Figure 20 : Typologie des haies appliquée à la zone d'étude